

PETIT MANUEL A L'INTENTION DES CANDIDATS A LA MOBILITE INTERNATIONALE



Table des matières

Vos contacts au sein de l'IRTESS.....	4
1 - AVANT LE DEPART.....	5
1.1 - <i>Le cadre pédagogique</i>	5
1.2 - <i>La procédure</i>	5
1) Informations générales sur les stages à l'étranger et les dispositifs européens.....	5
2) Suivi du projet par le coordinateur stage international de la filière.....	6
3) Accompagnement individuel du projet par votre référent pédagogique.....	6
4) Validation du projet.....	6
5) Annulation ou interruption des mobilités de stage.....	7
1.3 - <i>Démarches administratives</i>	7
1) Conseils aux voyageurs.....	8
2) Sécurité.....	8
3) Santé – vaccination.....	8
4) Assurance.....	8
5) Mode de transport et enjeux environnementaux.....	8
1.4 - <i>Aide à la mobilité</i>	10
1) Si vous avez un projet de stage dans l'Union européenne, au Liechtenstein, en Islande, Macédoine du Nord, Norvège ou Turquie	10
2) Si vous avez un projet de stage en Allemagne,	10
3) Si vous avez un projet de stage au Québec,	10
4) Quel que soit votre projet de stage, dans le cadre du programme Envol-Dynastage le Conseil Régional accorde des bourses de mobilité internationale sur critères sociaux	10
2 - PENDANT LE STAGE.....	11
3 - A L'ISSUE DU STAGE.....	12
Annexe 1 - PREPROJET DE STAGE A L'ETRANGER.....	13
Annexe 2 - FEUILLE DE ROUTE.....	15
Annexe 3- BUDGET.....	16
Annexe 4- DEMANDE DE STAGE A 'ETRANGER.....	17

La stratégie de développement international de l'IRTESS s'inscrit dans le droit fil des principes adoptés par l'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS) réseau dont il est adhérent et qui en préambule de ses statuts affirme la volonté de « développer une mission de service public de formation dans un cadre international, européen, national et régional : contribuer aux politiques européennes de l'Etat et des collectivités territoriales (...) en inscrivant nos formations professionnelles dans les cadres de qualification reconnus au plan international et européen»

Pour l'IRTESS, cet engagement passe à la fois par la mise en conformité de l'appareil de formation avec le [processus de Bologne](#), et par le développement de pratiques innovantes.

La participation de l'IRTESS au Programme Erasmus + ainsi que son adhésion au Consortium CS4F doivent lui permettre de construire des liens pérennes avec des partenaires étrangers et d'envisager des échanges au niveau des formations initiales, aussi bien en termes mobilité à l'étranger de ses étudiants que d'accueil d'étudiants étrangers ou de mobilité des personnels.

Parallèlement , l'IRTESS souhaite poursuivre ses échanges avec des pays hors du Programme Erasmus+.

Qu'il s'agisse du Québec, de la Belgique, de l'Irlande, de la Suisse, du Sénégal, de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Suède, de la Grèce, de la Pologne, du Pérou, du Liban, de Madagascar, du Maroc, du Togo, chaque année entre dix et quinze étudiants effectuent un de leurs stages hors nos frontières.

La volonté de l'IRTESS est que le plus grand nombre d'étudiants en formation dans l'institut puissent profiter de cette expérience unique dans le cadre de leur formation.

Ce document a pour vocation de les accompagner dans la construction, la réalisation et l'inscription de leur stage à l'étranger dans leur parcours de formation à l'IRTESS..

Ce guide ne saurait être exhaustif. Aussi n'hésitez pas à compléter vos informations en consultant les différents sites dédiés et en vous rapprochant des formateurs coordinateurs stage international au sein de vos filières, du correspondant mobilité IRTESS ou des directeurs de pôle chargés de la mobilité pour l'IRTESS.

Bonne lecture, bon courage et bientôt bon stage à l'international!

Le Groupe Mobilité Internationale IRTESS

Vos contacts au sein de l'IRTESS....

Formateurs coordinateurs stage international filières

- | | | | |
|-----------------|--------------------|----------------|--|
| - Filière ASS : | Jeremy Halejcio | 03 80 73 64 34 | jhalejcio@irtess.fr |
| - Filière EJE : | Raphaëlle Picardat | 03 80 72 64 45 | rpicardat@irtess.fr |
| - Filière ES : | Sonja Kellenberger | 03 80 72 64 66 | skellenberger@irtess.fr |
| - Filière ETS : | Saïd Hasnaoui | 03 80 72 64 36 | shasnaoui@irtess.fr |

Correspondant mobilité IRTESS

Catherine Taglione	03 80 72 64 59	ctaglione@irtess.fr
--------------------	----------------	--

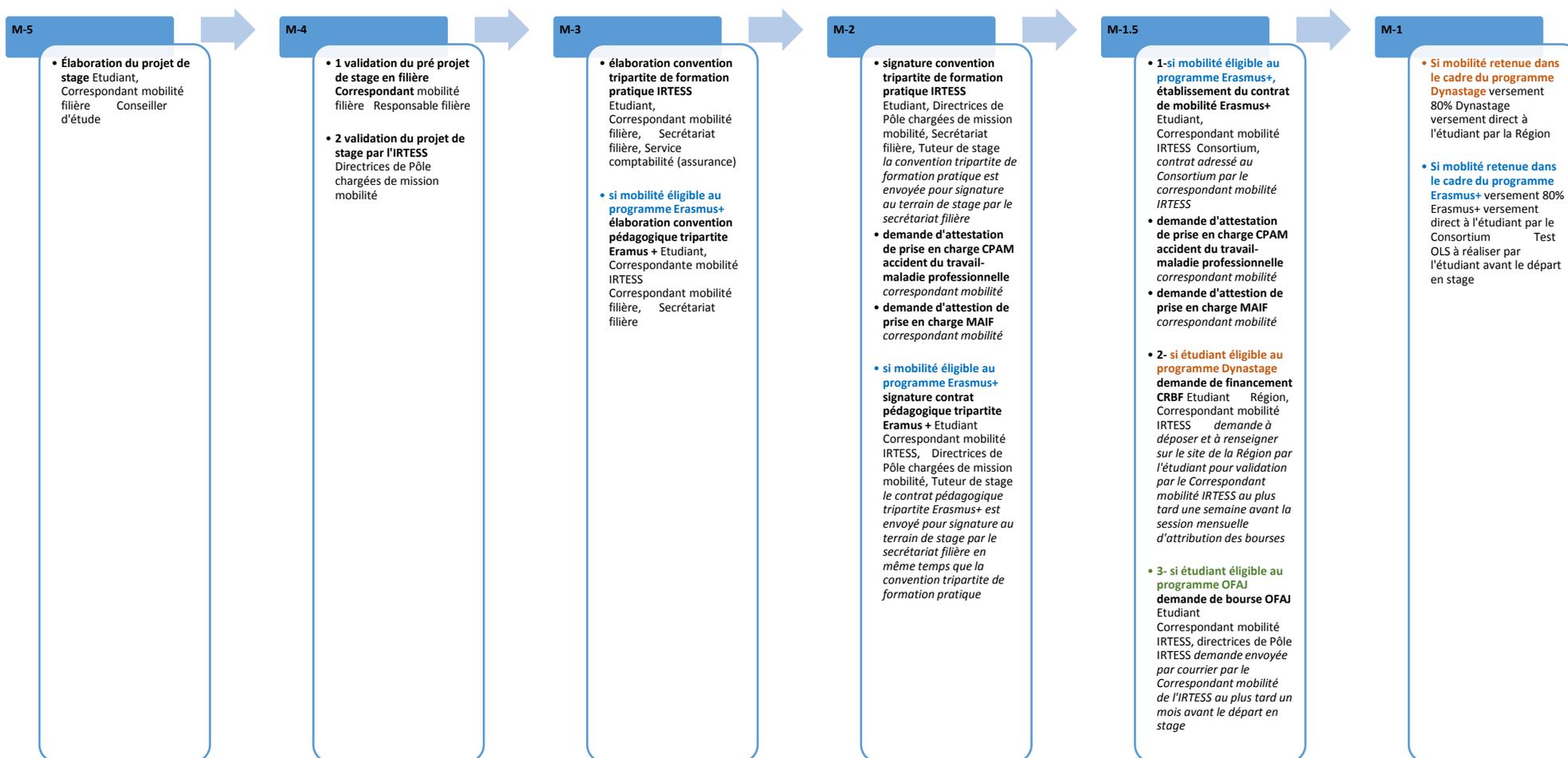
Directrices de pôles chargées de la mobilité pour l'IRTESS

- | | |
|------------------|--|
| - Audrey Peteuil | apeteuil@irtess.fr |
| - Magali Seguin | mseguin@irtess.fr |

A consulter

- Le site de l'Agence Erasmus+ France
<http://www.agence-erasmus.fr/>
- [Le site du Réseau Erasmus Student Network International, pour le pays de mobilité](https://esnfrance.org/erasmus-student-network)
- <https://esnfrance.org/erasmus-student-network>
- Le site de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
<https://www.ofaj.org/>
- Le site de l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse (OFQJ)
<http://www.ofqj.org/>
- Le site Dynastage de la Région Bourgogne-France Comté
<https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/383>
- La plate-forme de la mobilité internationale Bourgogne-France Comté
<http://agitateursdemobilite.fr/>
- Le site du Centre Régional d'information Jeunesse (CRIJ)
<http://www.ijbourgogne.com/-Le-CRIJ-Bourgogne-Franche-Comte-Dijon->

ETAPES DE LA PROCEDURE MOBILITE DE STAGE A L'ETRANGER AVANT LE DEPART



ETAPES DE LA PROCEDURE MOBILITE DE STAGE A L'ETRANGER AVANT LA FIN DU STAGE

Dans le mois précédant la fin de stage

- **en lien avec l'IRTESS**
faire remplir et envoyer à l'IRTESS le documentation d'évaluation de stage pratique
- **en lien avec le programme Erasmus+**
faire remplir puis envoyer à l'IRTESS, secrétariat filière et correspondant mobilité IRTESS, ainsi qu'au Consortium l'attestation de fin de stage Erasmus+

ETAPES DE LA PROCEDURE MOBILITE DE STAGE A L'ETRANGER APRES LE RETOUR

Dans le mois suivant le retour de stage

- **en lien avec l'IRTESS**
renseigner et envoyer :
rapport de stage (filière)
entretien individuel (filière)
carte d'identité du lieu de stage (correspondant mobilité IRTESS)
document de présentation de l'expérience de stage (correspondant mobilité IRTESS)
- **en lien avec le programme Erasmus+**
renseigner et envoyer :
attestation de fin de stage Erasmus+ (correspondant mobilité IRTESS, secrétariat filière, consortium)
rapport de stage Erasmus+(correspondant mobilité IRTESS, secrétariat filière, consortium)
- **en lien avec le programme OFAJ**
renseigner et envoyer :
rapport de fin de stage OFAJ (correspondant mobilité IRTESS, secrétariat filière, OFAJ)

dans les deux mois suivant le retour de stage

- **en lien avec le programme Dynastage**
renseigner et envoyer :
attestation de fin de stage Dynastage
rapport de stage Dynastage
(correspondant mobilité IRTESS, secrétariat filière, Région BFC)

dans les mois suivants

- **versement reliquat de bourse OFAJ**
- **versement reliquat de bourse Erasmus+**
- **versement reliquat de bourse Dynastage**
- **participation au parcours mobilité IRTESS :** atelier retour, à l'atelier 3 des futurs partants et à l'atelier 1 nouveaux entrants IRTESS du parcours mobilité IRTESS

1 - AVANT LE DEPART....

1.1 - Le cadre pédagogique

Le premier principe est que votre stage s'inscrit dans le cadre pédagogique de la formation que vous avez choisi de suivre et dont le(a) responsable de filière est garant(e) sous la responsabilité du(e) directeur(ice) de pôle chargé(e) de la mission internationale. A ce titre c'est lui(elle) qui valide le début de votre démarche. Il(elle) le fait en s'assurant de la qualité des apprentissages que vous pourrez faire à l'étranger et d cadre dans lequel vous allez évoluer.

1.2 - La procédure

1) Informations générales sur les stages à l'étranger et les dispositifs européens

Un **parcours mobilité** est proposé aux étudiants envisageant d'effectuer leur stage dans le cadre de la mobilité internationale. Il s'appuie sur un accompagnement vers, pendant et après la mobilité des étudiants par l'IRTESS.

- **Un premier atelier de sensibilisation**, destiné à l'ensemble des étudiants de 1ère année dans les filières concernées par la mobilité a lieu dès le mois de septembre. A cette occasion ils reçoivent une information sur la mobilité à l'étranger. Ils peuvent également entendre les témoignages des étudiants partis l'année précédente. Les étudiants intéressés par une mobilité de stage à l'étranger sont invités à laisser leurs coordonnées en vue de l'atelier 2.
- **Un deuxième atelier de discernement et d'élaboration du projet** s'étend de l'atelier 1 au lancement de l'atelier 3.
 - Il débute par une réunion d'information inter filières sur les dispositifs de soutien à la mobilité internationale, les modalités de validation du projet de stage ainsi que sur les lieux de stage déjà éprouvés et validés par chaque filière au cours des années précédentes.
 - Il se poursuit en intra filière afin de permettre le travail sur les objectifs du stage ainsi que sur son opportunité sur le plan pédagogique et d'opérer ainsi le passage à un projet de stage inscrit dans le parcours de formation.

Un guide de la mobilité est remis sous format numérique à chaque participant de l'atelier 2.

- Un troisième **atelier de finalisation du projet** s'ouvre en mars-avril en inter filières pour s'achever en intra filière par le dépôt du projet de stage. Il vise à inscrire les projets individuels dans une démarche collective, au sein de l'IRTESS. C'est aussi l'occasion pour les pré partant de pouvoir échanger avec ceux qui sont de retour.
- Un **atelier retour** permet aux étudiants partis en 2ème année d'échanger entre eux et avec les formateurs autour de leur expérience et du dispositif d'accompagnement IRTESS
- Les étudiants partis sont vivement invités à partager leur expérience avec les étudiants entrant en formation lors de l'atelier 1 et tout au long de leur parcours mobilité.

2) Suivi du projet par le coordinateur stage international de la filière

Un coordinateur stage international est désigné au sein de chaque filière.

Il assure le suivi de l'ensemble des personnes en formation dans la filière ayant un projet de mobilité de stage à l'étranger.

Vous devez prendre rendez-vous avec le coordinateur référent stages à l'étranger de votre filière en vue d'un entretien qui permettra de vérifier la pertinence de votre projet et votre motivation.

C'est au cours de cet entretien que vous sont expliquées les conditions requises pour que votre projet soit validé.

En complément des aspects pédagogiques, le coordinateur peut, en lien avec le groupe mobilité internationale, vous orienter vers des interlocuteurs dédiés à vous accompagner dans les démarches administratives que vous devez entreprendre (demande de financement, vérification de l'assurance rapatriement pour les événements non pris en charge par l'assureur de l'IRTESS qui couvre les accidents et les dommages vie privée/professionnelle mais pas la maladie, hébergement, vaccination,...)

Le coordinateur établit avec vous un calendrier raisonnable des démarches à accomplir en tenant compte des délais imposés par les organismes auxquels vous adresserez vos dossiers de demande de financement.

A l'issue de cet entretien, vous devez confirmer votre volonté d'effectuer un stage à l'étranger en remplissant les documents :

1. « **Pré projet de stage à l'étranger** » (annexe 1) ;
2. « **Feuille de route** » (Annexe 2) ;
3. « **Budget** » (Annexe3) et les remettre au coordinateur.

Vous pouvez alors entamer les démarches rappelées ci-après et qui vous permettront de construire progressivement votre projet en vue de sa validation.

A ce stade, la cohérence de votre projet est évaluée avec l'équipe pédagogique.

Le coordinateur vérifie que le stage projeté répond formellement à un ensemble de critères liés aux domaines de formation. Pour cela il prend contact directement avec la personne qui sur place assurera votre accueil et votre accompagnement effectif.

Il vous informe ainsi que le responsable de filière s'il évalue que les conditions définies ne sont pas réunies.

3) Accompagnement individuel du projet par votre référent pédagogique

A partir de l'entretien initial avec le coordinateur stage international de votre filière, et tout au long de la construction de votre projet, vous bénéficiez d'un accompagnement individuel, s'inscrivant dans la dimension collective des ateliers mobilité et de la promotion, assuré par un référent pédagogique nommément désigné par votre filière. Il vous soutiendra dans l'élaboration de votre projet et assurera également votre suivi pendant et après votre stage en coordination avec le formateur correspondant mobilité pour l'IRTESS et les secrétariats filières.

4) Validation du projet

Sans attendre la concrétisation de l'ensemble des démarches, **le coordinateur stage international de votre filière** présente votre pré projet pour validation au (à la) responsable de filière pour étude et validation sur le plan pédagogique dès lors qu'il estime que celui-ci est recevable. Après validation par le(a) responsable de la filière, il transmet le projet finalisé à la **commission stage international du groupe mobilité**. Pour cela vous devez lui transmettre le document « **feuille de route** » (annexe 2), le document « **budget prévisionnel** » (annexe 3) ainsi que le document « **demande de stage à l'étranger** » (Annexe 4) augmenté d'éléments plus précis après échange avec la structure qui va vous accueillir

La commission stage international du groupe mobilité émet un avis qui peut être assorti de recommandations dont certaines ont un caractère prescriptif et qu'il vous faudra respecter pour que votre projet puisse aboutir.

5) Annulation ou interruption des mobilités de stage

Toute interruption d'une mobilité à l'initiative d'un étudiant, en amont ou au cours de la mobilité, doit faire l'objet d'une information par l'étudiant dans les délais les plus courts au coordinateur stage international de sa filière (volet pédagogique) et au correspondant mobilité IRTESS (volet administratif et financier).

Toute interruption d'une mobilité à l'initiative d'une structure d'accueil en cours de mobilité doit faire l'objet d'une information par la structure d'accueil et/ou l'étudiant concerné dans les délais les plus courts au coordinateur stage international de sa filière (volet pédagogique) et par l'étudiant concerné au correspondant mobilité IRTESS (volet administratif et financier).

Dans la mesure du possible, sauf cas de force majeure, la question doit être traitée en amont de l'interruption, en concertation avec le coordinateur stage international de la filière, le responsable de la filière et la structure d'accueil de l'étudiant dès que des questions sont soulevées qui pourraient compromettre la réalisation de la mobilité afin d'envisager les solutions qui pourraient permettre de lever les difficultés et d'achever le stage, dans la mesure du possible.

Une mobilité peut être interrompue, en cas de force majeure - comme dans le contexte de la pandémie de Covid - sur décision des autorités. L'IRTESS informe dans ce cas les étudiants ainsi que les structures concernées. Il assure le suivi des étudiants jusqu'à leur retour en France et leur éventuelle remise en stage en France, si nécessaire et possible dans ce cas. Toute interruption d'une mobilité de stage a des incidences pédagogiques (éventuelle remise en stage en France) et financières (éventuel remboursement de tout ou partie des sommes avancées par les organismes financeurs) qui seront envisagées et traitées au cas par cas, en concertation avec l'étudiant concerné, par le responsable de filière et le correspondant mobilité IRTESS.

1.3 - Démarches administratives

En fonction de la destination et de la durée de votre stage, les démarches administratives peuvent être plus ou moins longues et complexes (passeport, visas, visite médicale).

Vous devez en premier lieu vous renseigner sur la situation géopolitique et sanitaire du pays dans lequel vous envisagez de séjourner.

En toutes circonstances, et particulièrement dans le contexte sanitaire lié à la pandémie de coronavirus, l'IRTESS rappelle que dans le cadre de leur mobilité, afin de garantir leur sécurité sanitaire :

- **les étudiants de l'IRTESS sont tenus de respecter les recommandations sanitaires du pays ayant le niveau de recommandations le plus élevé donc :**
 - **au minimum les gestes barrières préconisés par les autorités françaises.**
 - **les recommandations sanitaires préconisées par les autorités sanitaires du pays et/ou leur lieu d'accueil si elles ont un niveau plus élevé que les recommandations françaises.**
- **Dans la même logique, les lieux qui accueillent les étudiants de l'IRTESS sont tenus**
 - **de leur permettre de respecter a minima les gestes barrière préconisés par les autorités françaises**
 - **de leur enjoindre de respecter les recommandations sanitaires préconisées par les autorités sanitaires du pays et/ou leur lieu d'accueil si leur niveau est plus élevé que les recommandations sanitaires préconisées par les autorités françaises.**

Vous trouverez les informations sur ces questions sur les sites suivants :

- **<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> pour ce qui concerne la France**
- **<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination> pour ce qui concerne les pays hors France**

1) Conseils aux voyageurs

Vous devez vous rendre sur le site du ministère des affaires étrangères (www.diplomatie.gouv.fr) à la rubrique « conseils aux voyageurs ».

Les départs ne peuvent s'effectuer que vers les pays en état de « vigilance normale » sur l'ensemble de leur territoire sur le site du ministère des affaires étrangères (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>).

2) Sécurité

Il est recommandé de vous inscrire sur Ariane (site du ministère des affaires étrangères) (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>).

Ariane est un service du ministère des affaires étrangères.

L'inscription est gratuite.

Ariane vous permet, lorsque vous effectuez un voyage ou une mission ponctuelle, de vous signaler auprès du ministère des Affaires étrangères.

Une fois vos données saisies sur Ariane :

- Ce service vous permet de recevoir, par mail ou SMS, des informations ou des consignes de sécurité, notamment sanitaires, durant votre voyage si la situation du pays le justifie
- La personne que vous désignez comme personne à contacter peut aussi être prévenue.

3) Santé – vaccination

Le site de l'Institut Pasteur (<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>) vous indique pays par pays les vaccinations recommandées. Un rendez-vous avec votre médecin traitant vous permettra également d'ajuster votre préparation sanitaire à votre situation particulière.

4) Assurance

Pour un stage dans un État de l'Union européenne de l'Espace économique européen (UE/EEE) ou en Suisse, faites établir votre carte européenne d'assurance maladie en vous rendant sur le site de l'assurance maladie (<https://www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts/obtention-dun-document/commander-une-carte-europeenne-dassurance-maladie-ceam>).

En parallèle, l'IRTESS

- demande à votre caisse d'assurance maladie de renseigner et de lui renvoyer une attestation de prise en charge du risque accident du travail-maladie professionnelle pour les stages effectués dans une entreprise à l'étranger dont un double vous sera remis.
- a contracté une assurance couvrant les étudiants en formation dans l'institut pendant leur mobilité de stage de France et vous remettra une attestation d'assurance nominative avant votre départ

5) Mode de transport et enjeux environnementaux

Concernant le choix de votre mode de transport pour rejoindre votre lieu de mobilité et sur place, l'IRTESS vous incite à privilégier les moyens à moindre empreinte carbone dans le

cadre de la réflexion sur la réduction et la compensation de l'empreinte carbone des participants au Programme Erasmus+.

Vous serez également invités à faire part à votre retour des initiatives et pratiques respectueuses de l'environnement que vous avez observées dans les pays et structures d'accueil.

1.4 - Aide à la mobilité

Si vous envisagez d'effectuer un de vos stages à l'étranger vous devez anticiper votre projet.

1) Si vous avez un projet de stage dans l'Union européenne, au Liechtenstein, en Islande, Macédoine du Nord, Norvège ou Turquie, vous pourrez bénéficier d'une bourse Erasmus+ d'un montant de 350, 420 ou 470 euros selon votre pays de destination (<https://info.erasmusplus.fr/>) L'IRTESS de Bourgogne est signataire de la charte ERASMUS+ et membre d'un Consortium favorisant la mobilité dans le cadre de ce programme. Les demandes sont élaborées, au moins 3 mois avant le départ, avec le correspondant mobilité de l'IRTESS, selon la procédure d'activation du Kit mobilité Erasmus+ qui vous sera remise pendant l'atelier 2 si vous êtes concerné(e) par ce dispositif.

2) Si vous avez un projet de stage en Allemagne, l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse (OFAJ) attribue des bourses sur critères sociaux pour des stages pratiques en Allemagne pendant la formation professionnelle de 300 euros pour 4 semaines à un maximum de 900 euros ainsi qu'une aide au frais de déplacement qui doivent être demandées par l'établissement au moins un mois avant le départ (<http://www.ofaj.org/> contact Auriane Jousse 01.40.78.18.48). Les demandes sont élaborées avec le correspondant mobilité de l'IRTESS dès que possible avant le départ et transmises par l'IRTESS à l'OFAJ, selon la procédure d'activation de ce dispositif.

3) Si vous avez un projet de stage au Québec, L'Office Franco-Québécois de la Jeunesse (OFQJ) a mis en place un programme s'adressant à tous les étudiants ou élèves de la formation technique et professionnelle de tous niveaux, qui souhaitent réaliser un stage dans leur domaine de formation au sein d'une entreprise ou d'une institution québécoise. Il peut vous soutenir dans vos démarches et une bourse de 200 euros par stage peut vous être attribuée au titre du permis de coopération internationale, que vous devez demander au moins deux mois avant votre départ, et sous réserve que le quota de permis ne soit pas déjà atteint (<http://www.ofqj.org/book/r-aliser-un-stage-li-aux-tudes>, contact Astrid Pavot, 01.49.33.28.54)

4) Quel que soit votre projet de stage, dans le cadre du programme Envol-Dynastage le Conseil Régional accorde des bourses de mobilité internationale **sur critères sociaux** aux étudiants (en filière longue, BTS ou apprentis) qui effectuent un séjour d'étude ou un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus et doivent être demandées au plus tard fin octobre pour un stage sur l'année en cours (<https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/383> contact Jean-Christophe LINGER, 03.80.44.34.07, 17 boulevard de la Trémouille 21000 Dijon, jc.linger@bourgognefranchecomte.fr). Les demandes sont élaborées avec le correspondant mobilité de l'IRTESS dès que possible et de préférence deux mois avant le départ.

**Nous attirons votre attention sur l'importance de respecter la procédure et de tenir compte des délais d'expédition de la convention de stage.
Le retour des conventions déclenche la demande de couverture administrative ainsi que l'attribution de certaines aides à la mobilité et conditionne le départ effectif.**

2 - PENDANT LE STAGE

Le référent pédagogique désigné par la filière pour vous accompagner décide en fonction des éléments que vous lui donnerez, des modalités du suivi pédagogique pendant votre période d'absence. Il construit avec vous un contrat pédagogique définissant ces modalités.

Vous pourrez envisager avec le formateur référent la possibilité de retour et de participation aux regroupements de formation sous réserve que les modalités de réalisation du stage imposées par la bourse délivrée n'imposent pas un séjour continu ainsi que de l'éloignement du lieu de stage

Le suivi pédagogique se fait par courriel, par fax, par téléphone, par visio-conférence. La fréquence de communication est déterminée dans le contrat pédagogique en accord avec le formateur référent, avant votre départ en stage.

Afin de maintenir votre pleine inscription dans votre formation, la continuité pédagogique sera assurée, sous la responsabilité du formateur responsable d'année ou de semestre, sous forme de parrainage. Vous serez invité par le formateur référent d'année ou de semestre à chercher un ou plusieurs parrains parmi les étudiants de votre promotion. Celui(ceux-ci) seront chargés de vous fournir un soutien au suivi des interventions délivrées en présentiel pendant la période de mobilité en vous transmettant les éléments relatifs aux apports dispensés pendant les regroupements et les travaux réalisés ou à réaliser à cette occasion (prise de notes des cours, envois d'informations, de documentation), en complément des données envoyées par les formateurs. Vous informez le formateur référent d'année ou de semestre du résultat de votre démarche et ce dernier pourra vous aider en cas de besoin. Vous aurez des contacts réguliers par téléphone, mail ou en visio avec votre conseiller d'étude pour la réalisation des travaux à conduire pendant votre période de mobilité. De votre côté, vous vous organiserez pour assurer votre participation aux dossiers qui seraient à réaliser et évalués en groupe, en échangeant avec vos collègues, afin de respecter les modalités du contrat pédagogique.

Pendant votre période de stage, des rencontres/échanges réguliers seront organisés par l'IRTESS, la structure d'accueil ou à votre initiative :

- Contact par téléphone /mail entre la structure d'accueil et le formateur permanent IRTESS pour le suivi de la mobilité: au démarrage du stage, en fin de stage ainsi qu'autant que de besoin en cas de difficulté.
- Contact par téléphone /mail entre l'étudiant et le formateur permanent IRTESS pour le suivi de la mobilité: au démarrage du stage, en fin de stage ainsi qu'autant que de besoin en cas de difficulté.
- Contact par téléphone/mail entre l'étudiant et le formateur correspondant pour la Mobilité de l'IRTESS en cas de nécessité sur des questions administratives en lien avec la gestion de la mobilité

La visite de stage se fera sous forme d'un entretien téléphonique, en visio ou pourra être effectuée par une personne relais issue d'une école ou université locale en travail social, avec laquelle les modalités d'échange et outils d'évaluation auront été préalablement arrêtés.

Votre document « Projet de stage » pourra être précisé si nécessaire en partenariat avec votre référent sur site. Vous ferez alors parvenir à votre référent pédagogique vos objectifs plus précis dès les premières semaines de stage.

3 - A L'ISSUE DU STAGE

A l'issue de votre stage, vous bénéficiez d'un temps d'accueil organisé par l'IRTESS qui vous permet de reprendre le fil de votre formation.

Un suivi spécifique est prévu par votre référent pédagogique en filière et en lien avec le groupe mobilité internationale - dans le cadre de l'Atelier Retour du parcours mobilité internationale de l'IRTESS. **Si besoin, des apports complémentaires vous sont proposés sous forme d'ateliers ou de cours en lien notamment avec les épreuves certificatives.** Ce temps vous permettent de faire le point sur votre expérience, d'en assurer l'intégration dans votre formation et de la partager avec les formateurs ainsi que vos pairs. **Le coordinateur stages à l'étranger de votre filière** envisage avec vous la forme la plus adéquate pour faire part de votre expérience aux autres étudiants ainsi qu'à l'équipe pédagogique et aux professionnels intéressés. Il peut s'agir d'un exposé ou d'un montage vidéo.

Vous établissez un bilan écrit individuel. Soulignant aussi bien les points négatifs que les points positifs de votre expérience, il servira de référence aux prochains candidats à la mobilité. Il est à remettre **au coordinateur stages à l'étranger de votre filière dans le mois** qui suit votre retour.

Vous remettez également les documents d'évaluation de stage et/ou de certification, remplis, **à votre référent pédagogique.**

Des démarches sont à finaliser en lien avec les programmes d'aide à la mobilité dont vous aurez pu bénéficier : Dynastage, Erasmus+, OFAJ, OJQJ. Elles conditionnent le versement du reliquat ou de la totalité de la bourse de mobilité de ces programmes.

Veillez à bien les réaliser dans les délais ! (cf tableau des formalités pré et post stage ; à voir avec le coordinateur stages à l'étranger de votre filière en lien avec le correspondant mobilité internationale).

Vous êtes invité(e) à poursuivre votre expérience

- en la partageant avec les étudiants en début de formation et/ou projet de mobilité en participant aux ateliers dans le cadre de leur parcours mobilité
- en donnant votre accord pour la communication de vos données dans le cadre des actions de mobilité des étudiants - ce qui permet de constituer un annuaire des partis, étudiants et Alumni, qui peut être mis à disposition des étudiants candidats à la mobilité qui pourront les contacter et trouver un soutien dans des échanges entre pairs pour penser, élaborer et réaliser leur projet de mobilité
- en parrainant un ou des étudiants dans le cadre de leur projet de mobilité.



Annexe 1 - PREPROJET DE STAGE A L'ETRANGER

PREPROJET DE STAGE À L'ÉTRANGER

Rappel des conditions :

Toute demande de stage à l'étranger est examinée dans le cadre de la commission stage international du groupe mobilité. Elle exige de la part de l'étudiant/stagiaire la rédaction d'un projet faisant apparaître la mobilisation de compétences particulières et la pertinence de ce type de stage (institutions ou activités non ou peu représentées sur le territoire régional, pratiques innovantes, connaissance de l'intervention sociale à l'étranger). Cette demande est étudiée et validée sur le plan pédagogique par le responsable de filière en amont de son examen par la commission stage international du groupe mobilité.

Les modalités d'échanges à distance sont à prévoir entre le formateur chargé de l'accompagnement au projet, le stagiaire et le référent de stage sur place.

NOM-PRENOM :

Filière : _____ **Année de Formation :**

Nature et lieu du ou des stages effectués antérieurement à la présente demande :

- **1^{ère} Année :**

- **2^{ème} Année :**

Stage demandé

- Adresse :

- Caractéristiques (statuts, missions, population accueillie/hébergée...) :

VOS MOTIVATIONS

- Argumentation d'un point de vue pédagogique*¹ :

- Argumentation d'un point de vue pratique* : déplacement, hébergement, frais sur place...

NB : Concernant le choix de votre mode de transport pour rejoindre votre lieu de mobilité et sur place L'IRTESS vous incite à préciser votre choix en privilégiant les moyens à moindre empreinte carbone.

- Autres précisions* : santé, sécurité

Demande : Acceptée Rejetée

Motif : _____ :

Précisions :

Date :

Signature du responsable de filière :

¹ Les lignes sont indiquées ici à titre indicatif et pourront être complétées.



Annexe 2 - FEUILLE DE ROUTE

FEUILLE DE ROUTE

Réaliser un stage à l'étranger suppose d'entreprendre 4 types de démarches :

- Pédagogique ;
- Administrative ;
- Financière ;
- Culturelle.

Leur enchaînement n'a rien de chronologique. Elles ne sont pas non plus nécessairement articulées entre elles.

De plus elles s'inscrivent dans des temporalités sur lesquelles vous n'avez pas toujours prises. Ainsi les délais d'obtention d'un visa dépendront du pays dans lequel vous vous déplacez et de la période de l'année à laquelle vous le demandez. Les commissions d'attribution de bourse ont également leur propre calendrier.

La construction de votre projet de stage ne sera donc pas linéaire, d'où la nécessité de vous référer à cette feuille de route qui vous permettra à tout moment de faire le point sur l'état d'avancement de vos différentes démarches **qui devront être validées par la signature du responsable de filière**

Démarche :	Quelle démarche	Réalisée le	Prévue le	validé
Pédagogique	Parcours Mobilité Entretien avec le responsable référent Remise des documents annexes 1 et 2 Remise du document annexe 4			
Administrative	Prise de contact avec le terrain de stage Transmission des coordonnées du professionnel « accueillant » au formateur « référent » Passeport/Visa Vaccin Visite médicale			
Financière	Demande d'aide financière (préciser) Remise du Budget prévisionnel (annexe 3)			
Culturelle	Initiative personnelle pour connaître le pays Rencontre Voyage antérieur au stage Lecture			



Annexe 3- BUDGET

NOM : _____

Prénom : _____

Filière : _____

Année de formation : _____

BUDGET

DEPENSES	€	RECETTES	€
Formalités administratives passeport, visa,...)		Bourse Erasmus	
Santé (vaccins, visite médicales...)		Bourse OFQJ	
Loyer en France		Bourse OFAJ	
Billet de transport (avion...)		Bourse Région	
Transport sur place		Autre bourse	
Loyer à l'étranger		Autre subvention	
Alimentation		Autres aides (précisez)	
Communication (internet, téléphone,...)		Apport personnel	
Divers (précisez)			
TOTAL		TOTAL	

LE TOTAL DES DEPENSES DOIT ETRE EGAL AU TOTAL DES RECETTES

Annexe 4- DEMANDE DE STAGE A 'ETRANGER

DEMANDE DE STAGE À L'ÉTRANGER

Rappel des conditions dérogatoires :

« Toute demande de stage « dérogatoire » est examinée dans le cadre de la commission stage international du groupe mobilité. Elle exige de la part de l'étudiant/stagiaire la rédaction d'une demande de dérogation faisant apparaître la mobilisation de compétences particulières et la pertinence de ce type de stage (institutions ou activités non ou peu représentées sur le territoire régional, pratiques innovantes, connaissance de l'intervention sociale à l'étranger). Cette demande de dérogation doit être étudiée sur le plan pédagogique par le responsable de filière en amont de son examen par la « Commission Stage ».

Par ailleurs, la modalité d'échanges à distance est privilégiée entre le formateur chargé du conseil d'étude, le stagiaire et le référent de stage pour un stage « dérogatoire ». En principe, il n'est pas prévu de visite de stage sur site.

Les stages à l'étranger et notamment dans les pays de la Communauté Européenne sont encouragés. »

NOM PRENOM : _____

Filière : _____ **Année de Formation :** _____

Nature et lieu du ou des stages effectués antérieurement à la présente demande :

- 1èreAnnée :

- 2èmeAnnée :

Stage demandé :

- Adresse :

- Caractéristiques :

VOTRE PROJET DE STAGE

- **Organisme d'accueil** :

Nom, Adresse, Site internet, Pays, Taille (plus ou moins de 250 employés),

- **Personne de contact** :

Nom, fonction, adresse, mail, téléphone

- **Tuteur** :

Nom, fonction, adresse, mail, téléphone

- **période de mobilité prévue** : (voir avec le coordinateur référent stages à l'étranger de la filière)
de [jour/mois/année].....à [jour/mois/année].....

- **Nombre d'heures travaillées par semaine** ; (voir avec le coordinateur référent stages à l'étranger de la filière)

- **Intitulé du stage** : (voir avec le coordinateur référent stages à l'étranger de la filière)

- **Programme détaillé du stage** : (voir avec le coordinateur référent stages à l'étranger de la filière)

- **Connaissances, aptitudes et compétences à acquérir par le stagiaire au cours du stage (résultats d'apprentissage attendus)** : (voir avec le coordinateur référent stages à l'étranger de la filière)

- **Plan de suivi** : (voir avec le coordinateur référent stages à l'étranger de la filière)

- **Plan d'évaluation** : (voir avec le coordinateur référent stages à l'étranger de la filière)
